



Mairie d'Aniane
Place de l'Hôtel de Ville
34150 Aniane
Tél. : 04 67 57 01 40
Fax : 04 64 57 70 85
www.ville-aniane.com

OFFRE D'EMPLOI POLICIER MUNICIPAL

Statut

Domaine d'activité : Prévention et sécurité	Filière : Police municipale	Cadre d'emploi : Agent de police	Titulaire Catégorie C Temps complet	Grades : Brigadier chef principal Gardien brigadier
--	--------------------------------	-------------------------------------	---	--

Définition

Les membres de ce cadre d'emplois exécutent sous l'autorité du maire, dans les conditions déterminées par les lois n°99-291 du 15 avril 1999, n°2001-1062 du 15 novembre 2001, n°2002-276 du 27 février 2002, n°2003-239 du 18 mars 2003 et n°2006-396 du 31 mars 2006, les missions de police administrative et judiciaire relevant de la compétence de celui-ci en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Ils assurent l'exécution des arrêtés de police du maire et constatent par procès-verbaux les contraventions à ces arrêtés ainsi qu'aux dispositions des codes et lois pour lesquelles compétence leur est donnée.

Relations fonctionnelles et hiérarchiques

Placé sous la responsabilité directe du Maire et du Directeur Général des Services.

Echanges permanents d'informations avec la direction générale et le Maire.

Relations avec l'ensemble des services (réunions mensuelles, suivi de dossiers transverses).

Relations avec d'autres collectivités (communes voisines, intercommunalité), partenaires publics, entreprises, associations.

Descriptif du poste

Commune de 3 000 habitants, située entre Gorges et Vallée de l'Hérault, la mairie d'Aniane compte 45 agents municipaux, et recherche un agent de police municipale pour intégrer ses effectifs (Gardien Brigadier ou Brigadier Chef Principal) à temps complet.

Le service de police municipale compte 2 agents.

Missions

Vous aurez pour mission d'assurer le suivi et l'exécution des arrêtés municipaux, d'effectuer une surveillance sur l'ensemble de la commune, d'intervenir conjointement avec la Gendarmerie Nationale et d'assurer une sécurisation aux abords des écoles.

Vous devrez veiller au bon déroulement des manifestations publiques, des festivités locales et des cérémonies et serez disponible à la demande lors des événements exceptionnels (festivités, cérémonies...).

Vous rédigerez et établirez des comptes rendus et des mains courantes.

Vous veillerez et ferez de la prévention en matière du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique selon les dispositions légales et réglementaires.

Vous constaterez les infractions liées à la circulation ou au stationnement, le cas échéant, vous relèverez les infractions et/ou dresserez les procès-verbaux liés aux désordres divers.

Vous devrez installer une relation de proximité avec la population.

Vous accueillerez et orienterez les personnes sur la voie publique.

Vous analyserez les demandes et les doléances afin d'y apporter les réponses appropriées.

Vous gèrerez les conflits et serez un bon médiateur.

Spécialisation :

Constat des infractions au code de l'urbanisme (sous conditions d'agrément et de formations particulières).

Vous accompagnerez le DGS sur les conformités liées à l'urbanisme.

Moyens techniques particuliers :

Logiciels métiers (enregistrement et transmission des procès-verbaux, rapports, PVE, main courante, etc.).

Véhicule, matraques de type "bâton de défense" ou "tonfa", moyens de communication, protection individuelle (pare-balles), équipements de contrôle (éthylotests, PVE, etc.).

Conditions

Contraintes

Disponibilité vis-à-vis des élus, des services et des partenaires extérieurs.

Disponibilité nuit / week-end et jours fériés en période de crise.

Travail en bureau et sur le domaine public communal avec déplacements fréquents.

Horaires avec amplitude et rythmes variables en fonction des obligations de service public.

Cadre

Commune d'Aniane (Hérault) – 3000 habitants – 30,34 km².

Temps de travail annualisé sur la base de 1607h.

Rémunération / avantages

Grille indiciaire statutaire catégorie C + régime indemnitaire lié au grade et aux fonctions.

La commune adhère au Comité d'œuvres Sociales de l'Hérault (COS34).

Participation mensuelle au contrat labellisé de mutuelle en prévoyance (10 €) et santé (30 €).

Date prévisionnelle prise de poste : septembre 2022

CV et lettre de motivation à adresser :

Mairie d'Aniane – service des ressources humaines – BP N°11 – 34150 ANIANE

Tel. 0467570140

Mail : rh@ville-aniane.fr